



Syndicat National de l'Éducation Physique et sportive
76 rue des rondeaux, 75020 Paris



Pour Chloé, tout
a commencé en
Éducation
Physique et
Sportive !

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

PARTAGE

ENGAGEMENT

PLAISIR

APPRENTISSAGES

SPORT

DEPASSEMENT

ÉDUCATION

SPORT SCOLAIRE

VALEURS

MIXITE

ÉMOTION

AVENIR

CAPEPS 2015 800 POSTES

Grâce à l'action menée par le SNEP et la profession pour la place de l'EPS dans le système éducatif, contre les suppressions de postes, le nombre de postes ouverts au CAPEPS (sans compter le capeps exceptionnel 2014) a augmenté :

Ce sont 800 postes qui seront ouverts pour la session 2015

Pour autant, ces avancées ne sont pas encore à la hauteur des besoins. Pour couvrir les départs en retraite, résorber la précarité, assurer les horaires et les remplacements, s'attaquer aux retards accumulés, améliorer les conditions d'apprentissage dans les collèges, lycées et universités il faut recruter plus !

Des luttes que le SNEP continuera de mener.

Mais la première exigence que porte le SNEP, avec vous, c'est que tous les postes ouverts soient bien pourvus !

Des avancées à prendre en compte

Le temps de service d'un fonctionnaire stagiaire en formation sera d'un 1/2 temps avec deux tuteurs (terrain + ESPE).

Les fonctionnaires stagiaires non détenteurs d'un M2 poursuivent leur cursus dans leur université (sur pièces justificatives, pas de mobilité nationale à se stade).

Les fonctionnaires stagiaires détenteurs d'un M2 seront affectés selon leur barème et les capacités d'accueil des académies.

La certification CLES de LV n'est plus obligatoire (les LV sont intégrées dans le master).

Des revendications pour la formation

- Même si le SNEP-FSU et les syndicats de la FSU ont obtenu un retour à un mi-temps pour les stagiaires du concours rénové, la revendication reste celle d'un service à tiers temps incluant 3h de sport scolaire.
- Il faut que l'année de M2 soit une véritable année de formation, et que les étudiants ne soient pas considérés comme des moyens d'enseignement.
- Les lauréats titulaires d'un M2 doivent pouvoir bénéficier d'une formation réellement adaptée à leurs besoins
- Pour assurer une bonne formation à tous les étudiants de Licence se destinant au métier de professeur EPS, nous demandons des pré-recrutements dès L3. L'étudiant serait alors « élève-professeur » rémunéré pendant les deux années de master, avec des épreuves professionnelles fin de M2.
- les tuteurs de stage doivent être intégrés dans les équipes de formateurs, en lien avec les STAPS et la nouvelle ESPE

Le SNEP à vos côtés :

Prochain rdv à Vichy pour les admissibles où nous vous accueillerons.

Nous serons aussi à vos côtés dès la rentrée. N'hésitez à nous interpeller pour répondre à vos questions. Les équipes militantes du SNEP sauront se rendre disponibles pour vous accompagner.

Calendrier

Note de service affectation des stagiaires	Résultat admissibilité	Epreuves d'admission	Résultat du concours	Affectation en académie
16 Avril 2015	5 mai 2015	Vichy du 6 juin au 5 juillet 2015	5 juillet 2015	Entre le 6 et le 10 juillet 2015

Conditions de rentrée pour les lauréats

Catégories de stagiaires	Situation	Temps de service	Rémunération	affectation
2015 CAPEPS externe	Inscrits en M1	EPS 8h /9h+ 3h sur 1 semestre	Echelon 1	Sur l'académie de concours *(règle particulière IDF)**
2015 CAPEPS et Agreg externe	Titulaires du M2	EPS 8h /9h+ 3h sur 1 semestre	Echelon 1	Affectation académique nationale en fonction des capacités d'accueil
2015 CAPEPS ext/int	Candidat avec expérience professionnelle, ex – contractuel***	Temps Complet 17 heures d'EPS + 3 heures d'AS	Echelon 1	Maintien dans l'académie d'exercice* (règle particulière IDF)**
<p>*pièce justificative (scannée) à transmettre pendant la saisie des vœux sur SIAL (du 4 mai au 15 juin) **les candidats devront classer ces 3 académies et seront affectés selon leur rang de classement ***justifier d'1 an et demi d'enseignement dans la discipline à temps plein sur les 3 dernières années</p>				

Les luttes que l'on a menées avec la profession et ses résultats :

Augmentation du nombre de postes au concours

Retour à un mi-temps pour les concours externes

Maintien de l'heure de coordination suite aux discussions sur le métier

Ecriture d'un nouveau décret confirmant le forfait 3 heures d'AS

Les luttes que l'on continuera de mener avec la profession :

Sur les améliorations des conditions de travail et les salaires

Pour un Plan de recrutement pluri annuel

Sur la place et les contenus de l'EPS

Cette activité a un coût. Le SNEP ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s

Alors ...je me syndique dès la rentrée ?

Plus nous serons nombreux à être syndiqués, plus nous pèserons dans le rapport de force, plus nos débats seront riches, mieux nous ferons avancer le métier.

Le SNEP vous tient informé de l'évolution des différents aspects de l'entrée dans le métier

www.snepfsu.net/concours

Vous souhaitez recevoir des infos régulières ? Vous avez des questions à poser ?

Ecrivez à stagiaire@snepfsu.net 01.44.62.82.32

